

Le **Cyberharcèlement** : Moqueries, insultes, menaces à l'encontre d'une personne (Le Cyberharcelé) par une autre personne (Le cyberharceleur) à travers les réseaux sociaux.

Il existe diverses formes d'agressions numériques comme : les moqueries en ligne, les photos et vidéos *humiliantes*, la propagation de rumeur, la création de profil à l'encontre d'une personne, les envois de messages injurieux ou menaçant.

Une personne cyberharcelée peut manifester les réactions de manque **d'attention**, de **fatigue**, d'un **décrochage** scolaire, et cela peut aller jusqu'à la dépression.



LE CYBERHARCÈLEMENT

QUE - FAIRE ?

En **parler** avec son enfant
Écouter son enfant

Rassurer son enfant

Contact le numéro d'urgence : **3018**. Ce numéro est **gratuit** et concerne les problèmes du numérique.

Contact NET - ÉCOUTE (service d'aide aux victimes) **0800 200 000**

Se rendre au **commissariat** avec son enfant pour **porter plainte**

PRÉVENIR LE CYBERHARCÈLEMENT

Ne pas **afficher** ses informations personnelles

Mettre son profil en mode "**privé**"

Ne pas mettre et envoyer de **photos** intimes de soi ou des autres

Si vous êtes victime de cyberharcèlement ou témoin :

CONTACTEZ LE :

**30
18**